

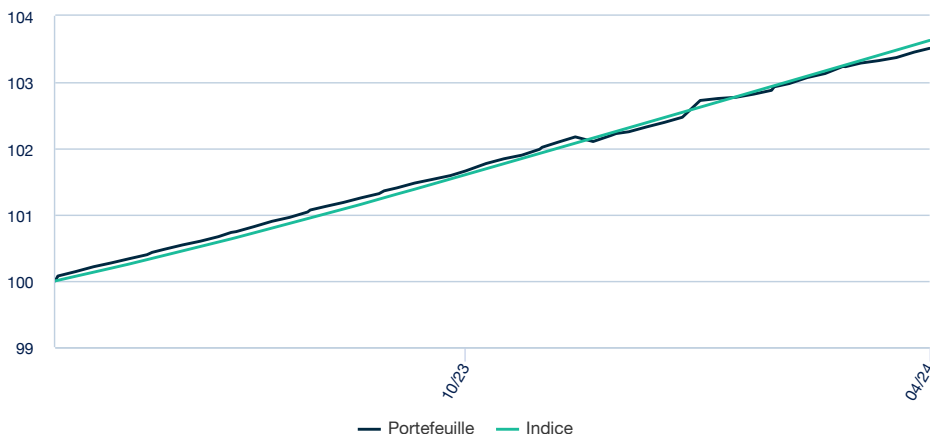
## UNIVERS DE GESTION

Le FCP a pour objectif de surperformer l'indice ESTER sur un horizon recommandé de placement de 6 mois minimum par la mise en oeuvre d'une gestion active d'allocation d'actifs et de sélection de titres sur les marchés de taux européens.

## ANALYSE DU GERANT

Le mois d'avril a été marqué par la prise en compte d'un nouveau scénario concernant les politiques monétaires et l'évolution des taux. En effet, en zone euro, le processus de désinflation se poursuit avec une inflation globale de + 2,4% en avril, et un PIB qui a augmenté de 0,3% (l'expansion économique a été portée par les dépenses de consommation et par l'augmentation des investissements des entreprises). Cet environnement ne devrait pas remettre en cause la décision de la BCE, qui baissera normalement ses taux directeurs le 6 juin prochain. Aux Etats-Unis, en revanche, les données macroéconomiques ne vont toujours pas dans le sens d'un prochain assouplissement monétaire : les créations d'emplois et le salaire horaire moyen progressent plus vite que les anticipations et les ventes de détail sont ressorties à + 1,1% sur un an. Les dernières données sur l'inflation en hausse à + 3,5% ne montrent pour le moment aucun signe de ralentissement économique. Dans cet environnement incertain d'accélération de l'inflation et de diminution de la croissance, les rendements obligataires US se sont tendus de 40 bps, et les anticipations de baisse de taux ont été revues à la baisse.

## PERFORMANCES DEPUIS 5 ANS



## PERFORMANCES GLISSANTES NETTES

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans*	5 ans*
	29/12/2023	28/03/2024	31/01/2024	-	-	-
<b>Portefeuille</b>	1,26%	0,27%	0,77%	-	-	-
<b>Benchmark</b>	1,34%	0,36%	0,98%	-	-	-
<b>Ecart</b>	-0,08%	-0,09%	-0,22%	-	-	-

\* Performances annualisées

## PERFORMANCES ANNUELLES NETTES

	2023	2022	2021	2020	2019
<b>Portefeuille</b>	-	-	-	-	-

Les informations contenues dans ce document ne constituent ni une recommandation, ni une proposition d'achat ou de vente. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

## INFORMATIONS GENERALES

**Code ISIN** : FR0010973099  
**Affectation des sommes distribuables** :  
 C : Capitalisation  
**Forme juridique** : Fonds Commun de Placement (FCP)  
**Classification AMF** : Obligations  
**Date de création de la classe** : 05/01/2011  
**Société de gestion** : Mobilis Gestion  
**Dépositaire** : CACEIS Bank  
**Périodicité de calcul de la VL** : Hebdomadaire  
**Valeur Liquidative (VL)** : 10 350,97 ( EUR )  
**Actif géré** : 256,62 ( millions EUR )  
**Date de VL et d'actif géré** : 30/04/2024  
**Durée min placement recommandée** : 6 mois  
**Indice de référence** : 100% ESTR COMPOUNDED  
**Frais d'entrée (maximum)** : 2,00 %  
**Souscription minimum : première / suivantes** :  
 100000 Euros / 100000 Euros  
**Limite de réception des ordres** :  
 Chaque veille ouvrée d'établissement de la VL avant 11:00  
**Commission de surperformance** : Non  
**Frais courants** : 0,20% ( prélevés ) - 29/03/2019

## INDICATEUR DE RISQUE

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'à l'échéance de la période de détention recommandée. A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible. A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Le capital n'est pas garanti.

## INDICATEURS GLISSANTS

	1 an	3 ans	5 ans
<b>Volatilité du portefeuille</b>	-	-	-
<b>Volatilité de l'indice</b>	-	-	-
<b>Tracking Error ex-post</b>	-	-	-
<b>Baisse maximale</b>	-	-	-

## RATIOS

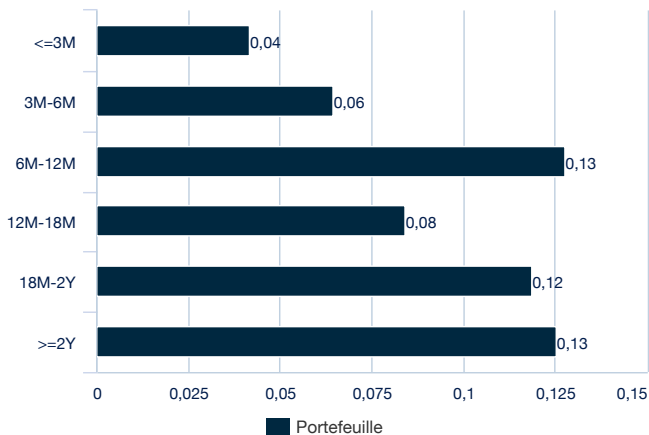
	Portefeuille
<b>Sensibilité taux</b>	0,56
<b>Sensibilité crédit</b>	0,80
<b>Rendement au pire (%)</b>	3,99%

## NIVEAU DU BENCHMARK

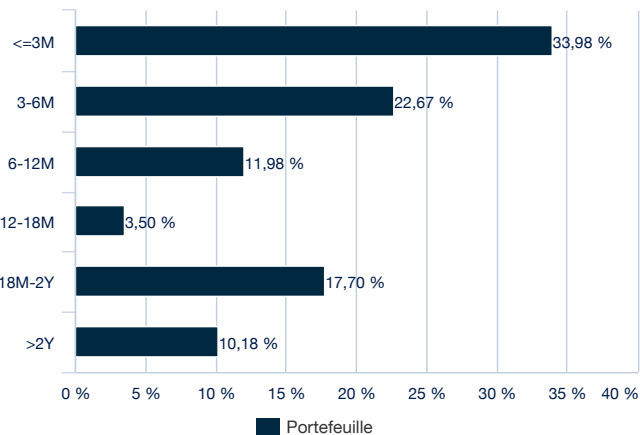
Niveau : 3,889%

## COMPOSITION DU PORTEFEUILLE

### Répartition de la sensibilité taux



### Répartition de l'allocation par tranche de sensibilité crédit

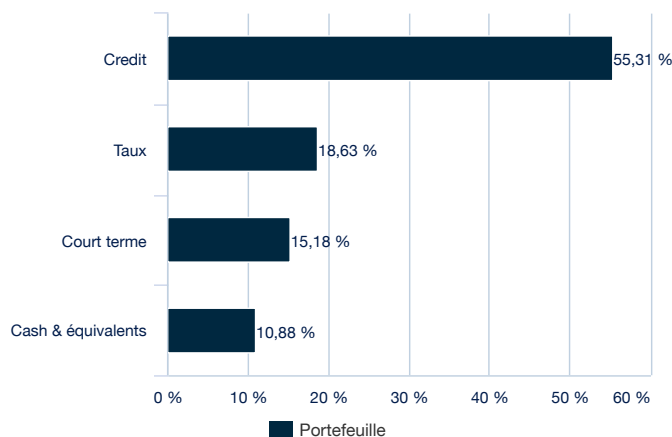


### Répartition par ratings

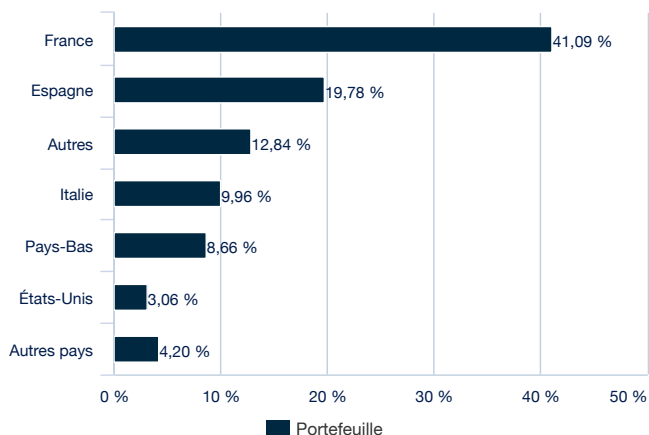
Rating	Portefeuille
AAA	-
AA+	-
AA	1,96%
AA-	3,57%
A+	7,55%
A	7,32%
A-	32,45%
BBB+	12,74%
BBB	17,95%
BBB-	13,79%
Autres	2,28%
Cash & Liquidite	0,40%
NR	-
Null	-

Notation Interne.

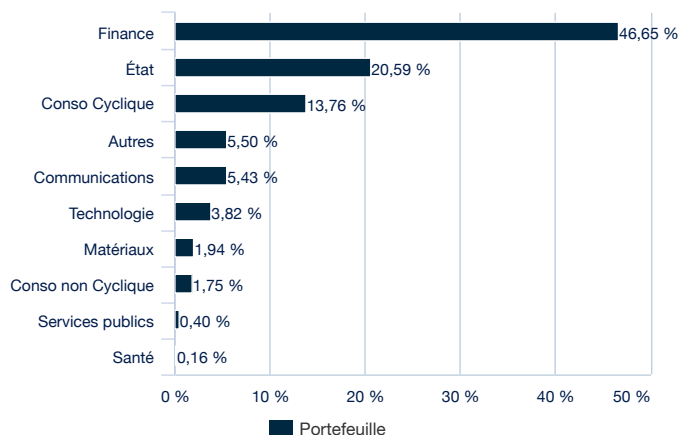
### Exposition par stratégie



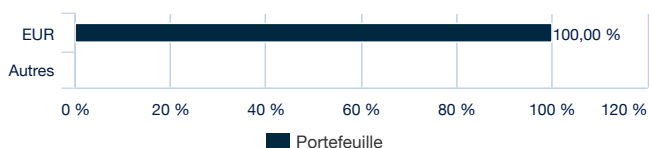
### Répartition géographique



### Répartition sectorielle



### Exposition Nette Devises



## Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.